



Port de plaisance de Cancale

POSTE DE NAVETIERS/ES

MISSIONS

- TRANSPORT DES PLAISANCIERS AVEC LA NAVETTE DU PORT ENTRE LE RIVAGE ET LES MOUILLAGES.
- ACCUEIL DES BATEAUX VISITEURS LE SOIR ET LE WEEK END.
- TRAVAIL EN EQUIPE DE 3 NAVETIERS.

Lieu de travail : port de plaisance de Port Mer à Cancale.

DATES ET HORAIRES

- LES DEUX DERNIERS WEEKS ENDS DE JUIN ET LES DEUX PREMIERS WEEKS ENDS DE SEPTEMBRE.

Horaires : 8h45 à 13h00 14h00 à 18h30.

- JUILLET ET AOÛT 2023, TRAVAIL EN SEMAINE ET WEEK END, en alternance de matin et d'après midi.

Horaires du matin : 7h45 à 14h.

Horaires de l'après-midi : 14h à 20h15.

Volume horaire : 130 h / mensuel environ.

CONDITIONS REQUISES

- Être titulaire du PERMIS CÔTIER.
- Être majeur.

FORMATION PRÉALABLE

- Une formation de 8h au port sera assurée pour se familiariser à l'environnement de travail et à la conduite de la navette.
- Une formation sécurité d'une demi journée sera assurée conjointement avec la **SNSM**.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la capitainerie :

CONTACT : Gaël PEUVREL, responsable du port, 06 75 62 86 08 / portdeplaisance@ville-cancale.fr

CV et lettre de motivation pour le poste de Navetier à adresser à l'attention de Monsieur le Maire de Cancale par courrier à la mairie de Cancale ou par mail l'adresse mail du port.